

Togo : un nouveau souffle pour l'insertion des para-professionnels vétérinaires

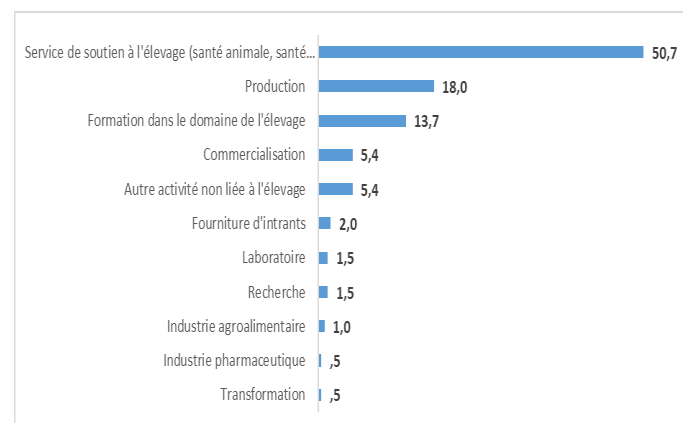
Au Togo, même dans les villages les plus reculés comme dans les zones périurbaines, ils sont là pour soigner, veiller sur la santé des animaux et protéger les consommateurs, conseiller et accompagner les acteurs des chaînes de valeur des filières d'élevage. Les para professionnels vétérinaires (PPV), formés à l'Institut National de Formation Agricole (INFA) de Tové et à l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA) de l'Université de Kara, sont devenus indispensables pour protéger la santé animale et garantir la sécurité alimentaire. Pourtant, derrière cette mission essentielle, leur insertion professionnelle reste semée d'embûches.

Un marché de l'emploi difficile

- Seuls 52,6 % des PPV diplômés travaillent.
- Les femmes sont les plus touchées car 36,4 % seulement ont un emploi, contre 58,9 % des hommes.
- Les concours publics, les relations personnelles et les stages restent les principales portes d'entrée dans le métier.

L'enquête révèle que la majorité des PPV travaillent dans des secteurs directement liés à leur formation à savoir les services de soutien à l'élevage (50,7 %), la production animale (18 %), la formation en élevage (13,7 %) et la commercialisation (5,4 %).

Aussi d'autres opportunités existent, mais restent encore marginales telles que la fourniture d'intrants, la recherche, l'industrie pharmaceutique ou la transformation agroalimentaire.



Premier emploi long à trouver et parfois difficile à conserver

En moyenne, il faut 10 mois après la fin de la formation pour décrocher un emploi stable. Les femmes attendent un peu plus longtemps (12,8 mois) que les hommes (9,2 mois), mais semblent conserver plus durablement leur premier poste.

Des conditions de travail précaires

Derrière l'image d'un emploi stable, les chiffres révèlent une réalité plus nuancée, faite d'inégalités, de longues heures de travail et d'un manque criard de formations continues.

Les PPV travaillent majoritairement à plein temps (92,3 %). Près de la moitié bénéficie d'un contrat à durée indéterminée (44,7 %), et 39,5 % sont détenteurs d'un contrat à durée déterminée. Mais 13,2 % n'ont qu'un accord verbal, synonyme de précarité, et par conséquent le marché de l'emploi des PPV reste marqué par l'informalité :

Bien que beaucoup soient cadres, seuls 23,1 % touchent une indemnité de logement avec un avantage inattendu pour les femmes (40 %) contre 19 % des hommes.

En outre Près d'un PPV sur trois n'est que stagiaire rémunéré et nombreux dénoncent des conditions de travail fatigantes et stressantes qui sont d'ailleurs citées comme principaux motifs d'insatisfaction. En moyenne, les PPV travaillent 48,5 heures par semaine, soit 8,5 heures de plus que la norme. Les femmes sont particulièrement exposées à ce dépassement de temps de travail, avec 62,5 % d'entre elles qui affirment travailler entre 40 et 60 h/semaine et 37,5 % qui alternent jour et nuit, contre 12,9 % des hommes.

Environ 1 PPV actif occupé sur 4 n'est pas immatriculé à la caisse de sécurité sociale, et les revenus de ces derniers sont modestes et inégaux : le salaire moyen est de 140 960 FCFA par mois, près de 13 % gagnent moins que le SMIG (52 500 FCFA). Seuls 12,8 % se disent satisfaits de leur revenu, contre 33,4 % qui l'estiment insuffisant ou très insuffisant.

Travail décent : encore du chemin à faire

Les huit piliers du travail décent – salaires équitables, sécurité, protection sociale, horaires raisonnables, formation... – ne sont que partiellement respectés. Les hommes affichent un taux d'insatisfaction plus élevé (38,8 %) que les femmes (12,5 %).

Les changements de poste de travail ou de secteur d'activités sont souvent dus : aux fins de contrats non renouvelés (25,4 %), à la recherche d'un meilleur emploi (10,2 %), au Mutation ou affectation (6,8 %), au concours publics et/ou au salaires jugés insuffisants (5,1 %). Ces chiffres traduisent une mobilité professionnelle contrainte, mais aussi une volonté d'améliorer ses conditions de vie.

Si les PPV trouvent majoritairement un emploi dans leur domaine, les contrats précaires, les disparités de genre et le manque de formation continue freinent leur épanouissement.

Renforcer la formalisation des relations de travail, améliorer la protection sociale et investir dans le développement des compétences seraient des leviers essentiels pour sécuriser leurs parcours.

Un métier essentiel en quête de reconnaissance légale

Au Togo, aucun cadre réglementaire spécifique ne définit officiellement les missions, les droits et les obligations des PPV. Ce vide juridique entraîne des conséquences non négligeables à l'instar de l'accès limité à la protection sociale, aux assurances professionnelles ou à la formation continue ; de l'identification et le suivi des PPV ; de l'absence de registre national des PPV dans les registres de l'Ordre National des Vétérinaires du Togo ; de la précarité professionnelle (contrats verbaux, rémunérations variables, absence de couverture sociale, etc.) ;

La professionnalisation accrue des services rendus aux éleveurs passe par une reconnaissance légale des PPV qui permettra de sécuriser leur emploi et leurs droits, de garantir aux éleveurs des services fiables et de qualité et de renforcer la santé animale et la sécurité alimentaire du pays.

Une formation initiale encore à parfaire

Les PPV incarnent une main-d'œuvre jeune, engagée et indispensable à la santé animale. Selon l'enquête, **plus de 80 % des PPV diplômés ont moins de 35 ans**, et de plus en plus, des femmes intègrent ces filières. Si la formation initiale couvre les bases techniques (soins, prophylaxie, conseils en élevage), elle **reste encore fragile et inadaptée à certains besoins du terrain malgré les réformes engagées** à savoir :

- ✓ l'harmonisation et la modernisation des curricula ;
- ✓ l'accompagnement des apprenants dans la construction de leur projet professionnel ;
- ✓ le renforcement des partenariats avec les employeurs pour multiplier les stages pratiques,

le développement des modules complémentaires en entrepreneuriat et nouvelles technologies ;

- ✓ l'accompagnement institutionnel, le renforcement de formation continue pour les PPV déjà installés ;
- ✓ etc.

De même, nombreux employeurs interrogés estiment que 50 % des diplômés manquent de compétences pratiques suffisantes notamment en santé animale et en gestion sanitaire des exploitations. De plus, la collaboration entre écoles et employeurs reste limitée. Ce qui ne facilite pas également l'insertion professionnelle de certains diplômés ceci par faute d'expérience de terrain.

Formation continue : Un maillon faible

Plus d'un PPV sur deux n'a jamais bénéficié de formation continue financée par son employeur. Pourtant, elle est essentielle pour rester compétitif.

Les besoins en formation les plus cités concernent : la santé animale, la gestion sanitaire des exploitations, l'entrepreneuriat et la gestion d'entreprise, et l'utilisation des outils numériques pour le suivi des élevages. En outre, après la formation, les PPV diplômés font face à de nombreuses contraintes parmi lesquelles l'absence d'un

règlementaire portant exercice des PPV, l'insuffisance des pratiques pendant la formation, l'absence d'un suivi post-

La formation des PPV est la clé d'un système vétérinaire plus efficace et équitable. La forte dynamique et l'engagement des PPV à suivre des formations complémentaires pour combler leurs lacunes et répondre aux attentes du marché est un atout.

Par conséquent, en renforçant la qualité et l'adéquation des programmes, le Togo peut non seulement améliorer l'insertion de ses jeunes PPV diplômés, mais aussi garantir aux éleveurs des services de santé animale de meilleure qualité.

formation structuré et les difficultés d'accès au financement et au foncier.

Genre et insertion des jeunes para professionnels vétérinaires au Togo : un défi pour l'équité

Si les PPV trouvent majoritairement un emploi dans leur domaine, les inégalités entre hommes et femmes dans leur insertion professionnelle freinent leur épanouissement car les femmes PPV incarnent un potentiel considérable pour le développement rural et la santé animale au Togo,

Selon l'enquête nationale sur l'insertion des PPV, **seul 36,4 % des femmes diplômées trouvent un emploi, contre 58,9 % des hommes. Autrement dit, près de 6 femmes sur 10 restent au chômage après leur formation. Cette disparité reflète à la fois des biais socioculturels et des contraintes pratiques.**

Les employeurs du secteur privé se montrent souvent réticents à recruter des femmes pour le suivi des élevages, estimant que certaines tâches exigent une force physique importante ou une disponibilité incompatible avec les charges familiales (travaux nocturnes, congés de maternité).

Même lorsqu'elles réussissent à intégrer le marché du travail, les PPV femmes restent plus vulnérables. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à occuper des stages rémunérés (37,5 % contre 29 % des hommes) et moins

représentées dans les postes de cadre supérieur (12,5 % contre 32,3 % chez les hommes).

Leurs revenus sont également inférieurs. **En moyenne, une femme PPV gagne 184 000 FCFA par mois, contre 298 000 FCFA pour un homme.** Ces écarts de salaire témoignent de la persistance de barrières invisibles qui limitent l'épanouissement professionnel des jeunes PPV femmes.

Au-delà des chiffres, le vide juridique qui affecte l'ensemble de la profession, pèse particulièrement sur les femmes déjà minoritaires, confrontées à des stéréotypes et qui peinent déjà à s'imposer dans un secteur d'activité historiquement masculin.

Sachant que les femmes PPV représentent un atout majeur pour la santé animale et le développement rural au Togo, le dispositif de suivi-coaching développé par l'OMSA qui a entre autres objectifs de réduire les inégalités entre hommes et femmes en facilitant l'accès équitable à l'emploi, au coaching/mentorat et aux financements permettra non seulement de réduire les inégalités mais aussi d'améliorer la qualité des services vétérinaires et soutenir les communautés rurales.

Un dispositif innovant pour accompagner les para professionnels vétérinaires vers l'emploi

Former, insérer et fidéliser sont les clés pour que chaque PPV puisse trouver sa place dans le tissu économique, contribuer à la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments, et envisager une carrière durable. Cela passe par une formation initiale solide, un apprentissage continu et un accompagnement structuré. Chaque

année de nouveaux PPV sont mis sur le marché de l'emploi. Mais **jusqu'ici, aucun système formel ne permet de suivre leur parcours post formation et de disposer de données fiables sur leur taux d'emploi, leurs conditions de travail ou les obstacles rencontrés.** Pour ce faire, le projet P3V de l'OMSA soutenu par l'AFD, met en place

un dispositif de suivi-coaching. Ce dispositif conçu de manière participative avec les acteurs vise à améliorer l'employabilité des PPV issus des écoles partenaires du projet P3V au Togo.

Plus spécifiquement, ce dispositif de suivi coaching vise à :

- Accompagner les jeunes dès leur formation et jusqu'à leur insertion professionnelle

- Suivre des indicateurs clés : taux d'insertion, chômage, salaires, satisfaction, accès au premier emploi...

- Renforcer la collaboration entre écoles, employeurs, institutions et organisations professionnelles, l'association des PPV et l'Ordre National des Vétérinaires du Togo ;

- Faciliter l'accès aux stages, aux offres d'emploi et aux financements ;

- Agir sur les inégalités de genre.

Mobilisation collective : une nécessité pour la durabilité de l'emploi des PPV

Dans l'optique de transformer la formation en tremplin vers un emploi durable, ce dispositif prévoit : **un parcours d'insertion structuré de la sortie d'école à la stabilisation dans l'emploi** ; des formations complémentaires pour combler les lacunes pratiques, **un prototype d'application numérique constituer de la plateforme de suivi et d'accompagnement à l'insertion permettant de centraliser le suivi, l'accompagnement des PPV**, les opportunités de d'emploi et les facilités d'accès au financement et la plateforme d'échanges interactifs qui est un espace numérique collaboratif, favorisant l'apprentissage par les pairs, le partage d'expériences entre les PPV, les employeurs, le coach/mentor/parrain et la structure de formation et les autres parties prenantes, l'accès facilité à l'information, etc.

Il implique :

- Les écoles de formation
- Le ministère des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance et les autres sectoriels ;

- Les entreprises ;

- L'Agence de promotion de l'emploi ;

- Les associations professionnelles des PPV et l'Ordre National des Vétérinaires du Togo

- Les ONG et partenaires financiers ;

- Les institutions financières et de recherche.

Les PPV sont un maillon essentiel entre les vétérinaires et les éleveurs. Avec ce dispositif, le Togo envoie un signal fort : investir dans leur avenir, c'est investir dans la santé animale, la sécurité alimentaire et le développement rural. En suivant et en accompagnant mieux ces derniers, le Togo espère :

- **Réduire le chômage des PPV diplômés.**

- **Améliorer la qualité des services vétérinaires de terrain.**

- **Renforcer la sécurité sanitaire et alimentaire.**